

n° 29

juin 80

4 F

SUR 6 PAGES
LES DÉLIÉS SE PRIEST

LE BREDINOIR

3 JOURS

DE FETE

INTERVIEW
EXCLUSIVE
de
F. BERANGER
(1ère partie)



27
Juin

21 H
CUSSET

françois béranger
mensuel bourbonnais d'expression libre

ABONNEZ-VOUS

Ce n'est pas par plaisir qu'on revient sur nos problèmes de sous, assez souvent, bien que sans soutane.

La situation actuelle n'est ni alarmante, ni brillante. Il reste environ 3 500 F en caisse, ce qui devrait permettre, avec les rentrées prévues, d'aller jusqu'en juin. MAIS, Mais, mais le problème des abonnements se pose et se repose sans cesse, ... d'autant qu'un phénomène relativement nouveau intervient maintenant au bout de trois ans d'existence : la baisse des ventes militantes (aux copains(ines), dans les réunions, etc..) ; beaucoup en ont marre de toujours trimbaler un paquet de journaux sous le bras ou sur le portebagage, beaucoup abandonnent. Ajoutons à cela la stagnation des ventes en maisons de presse, et vous avez sous vos yeux pour la première fois (c'est un scoop !) l'Idée de la Menace qui pèse sur le Débredinoir.

Alors faites un effort, vous qui l'achetez au numéro de ci, de là, cahin caha, irrégulièrement et caetera...

ABONNEZ-VOUS

... c'est un petit effort qui garantit notre survie. Ca vaut le coup, non ?

Un effort, j'en demanderai un autre, mais à ceux qui se sont déjà abonnés. Ils sont environ 220 (240 il y a six mois), sur cette quantité, 50 environ doivent actuellement se réabonner, mais plutôt que de le faire tout de suite, la plupart laissent traîner, attendent 2, 3 mois, voire plus.

Alors de grâce, n'attendez plus les rappels. C'est une question de survie, on le répète. Nous comptons sur vous. On a besoin d'argent (40 F = 11 litres de super ou 3 entrées au cinéma ou 8 steacks-hachés) pas par plaisir, mais pour imprimer le canard (2 500 F de frais par mois au moins).

Le Trésorier.

Je m'abonne pour 10 numéros (1 an).
40F minimum (soutien autorisé).
Chèque au nom de Luc BAPTISTE.

NOM :

Prénom :

Adresse :

A renvoyer à : LE DEBREDINOIR
14 Rue du Potier- 03300 CUSSET.

22 Juin - GIVARLAIS

fête champêtre

Cette fête est organisée par les associations de défense : contre les mines d'uranium, l'axe est-ouest, le stockage de déchets radioactifs, le comité de sauvegarde de la Vallée de Chambonchard... Par des associations écologiques et par différentes autres associations telles que le Syndicat de la Magistrature. (Il n'est pas possible d'en publier maintenant la liste complète qui atteindra peut-être la vingtaine car toutes n'ont pas confirmé leur participation.)

Beaucoup de militants de ces associations ont eu l'occasion de se rencontrer sur le terrain ou d'entreprendre des actions parallèles, complémentaires dans des secteurs (souvent délaissés par les politiciens officiels) qui concernent notre vie quotidienne et engagent notre avenir.

La plupart des organisations tiendront des stands d'information sur les problèmes auxquels elles se trouvent confrontées, sur le nucléaire, sur les énergies renouvelables, sur l'agrobiologie, etc... au moyen de panneaux, brochures, bouquins, matériel...

BRICE LALONDE, des amis de la terre, interviendra au cours de la fête.

Un groupe de Cosne sur Loire présentera un sketch - un peu dans le style de Kergrist - inspiré par la centrale de Belleville sur Loire, mais adapté aux problèmes nucléaires locaux.

Mais cette fête n'a pas pour but de se retrouver entre militants convaincus (aussi agréable que cela soit), elle se veut ouverte au grand public grâce à un programme de qualité avec des artistes et des groupes locaux : le groupe folklorique de la JIMBR'TEE, le chanteur YVES VEYSSIERE, le GROUPE MUSICAL et le GROUPE VOCAL DE BEZENET...

Pour l'instant, là s'arrêtent les certitudes : d'autres ont été contactés certains ont donné un accord de principe mais n'ont pas confirmé à ce jour.

Dès 11 heures, buffet et buvette fonctionneront. La bouffe elle aussi fera la part belle aux productions régionales et, quand ce sera possible, aux produits de qualité biologique.

Le soir, la fête se prolongera en principe jusqu'à la nuit par un bal folk' en plein air.

Il y a deux mois, le Débredinoir publiait un numéro spécial sur le projet de stockage de déchets atomiques à St Priest La Prugne.

Depuis, de nombreuses actions se sont développées, des assemblées communales et départementales, des élus, des syndicats, des associations, la population ont pris positions, des articles de presse presque quotidiens sont publiés...

S V I T E S
D E C H E T S

S T P R I E S T
A T O M I Q U E S

Entrons un peu dans le détail...

Dans toutes les communes de la Montagne Bourbonnaise, le collectif Bois Noirs a organisé, avec les associations locales, des réunions d'information sur la question. On a pu se rendre compte de l'opposition quasi unanime des populations à ce projet. Par exemple, toutes les associations culturelles, laïques, professionnelles, sportives, etc... d'Arzonnes, de Lavoine, de la Chabanne, entre autres, se sont opposées au projet. La plupart des conseils municipaux ont voté des motions s'opposant au centre de stockage. Ceux de Lavoine et de Laprugne ont même refusé que l'enquête publique se passe chez eux ... (voir plus loin l'article : "l'enquête publique, quelle mascarade!...").

Une pétition circule, déjà assurée de recueillir les signatures de la plupart des habitants de la Montagne. Elle sera portée en délégation massive à St Etienne, au commissaire enquêteur à la fin de l'enquête.

Le samedi 24 mai, les agriculteurs et habitants de la Montagne Bourbonnaise, ont bloqué toutes les routes menant à St Priest. Ils se sont ainsi rendus compte de l'inquiétude que le projet provoquait parmi la population.

Le dimanche 8 juin : Marche sur le site de Saint Priest à l'appel des trois collectifs. Pour l'Allier, le départ aura lieu à 10 H sur la place de Ferrières (carrefour des routes de Vichy et du Mayet de Montagne). On déjeunera de vant le site (repas tiré hors du sac), et on procédera à diverses actions symboliques : enterrement du projet, plantation d'un arbre...

Il est du devoir de chacun, de participer à toutes les actions décidées par les trois collectifs pour empêcher ce projet de se réaliser. Ne pas bouger à propos d'un tel projet c'est abdiquer toute prétention écologique.

Les actions individuelles peuvent consister à marquer sur les registres d'enquête des objections, de faire circuler des pétitions... Il est intéressant de demander systématiquement : "la publication du rapport préliminaire de sûreté dans son intégralité et le temps et les moyens nécessaires de le faire expertiser par des scientifiques compétents et indépendants choisis par le comité de sauvegarde et de promotion de la Montagne Bourbonnaise et des Bois Noirs avant la poursuite de toute procédure tendant à la réalisation de ce projet".

D'autre part, le Conseil général de l'Allier, après moult hésitations, s'est finalement prononcé contre le projet (voir plus loin) en votant une résolution présentée par le groupe socialiste.

Entre temps, les représentants de l'administration et certaines personnes "pas très claires" accumulent les gaffes...

Lors de la réunion du Conseil général du 29 avril, les responsables du CEA et de l'ANDRA venus présenter le projet, annoncent : "Les déchets ne sont pas plus dangereux que le minerai." Dans la même présentation, on nous a montré des camions blindés pouvant résister à des chocs extraordinaires.. C'est alors, que Mr Sarcia, géologue du CEA, coincé à la sortie nous révèle : "ce qui a été montré aux élus, tant au niveau du transport que du contrôle à l'arrivée concernait les déchets à haute activité..." Alors il faudrait savoir s'il s'agit de déchets de haute activité ou de faible activité... à moins qu'on entretienne la confusion volontairement...

Les mêmes responsables déclarent : "Les voies de communication, aussi bien ferrées que routières, sont nombreuses et proches". De qui se moque-t-on ? Les voies ferrées sont toutes à une distance d'environ 30 à 40 km, les routes sont étroites, sinueuses et verglacées l'hiver...

Dans le document donné aux élus du canton du Mayet le 28 avril, on lit : "Nous disposons en France, dans la Manche, d'un centre de stockage qui fonctionne depuis 15 ans, sans incidents notables (!) nous pouvons espérer faire aussi bien". On est en droit d'espérer que le deuxième centre ne fonctionnera pas aussi mal que le premier !

Toujours au Conseil général, le directeur de l'ANDRA, Mr Lavie, affirmait que le but final de ce centre était de reconstituer le site initial, en replantant des arbres... (éclat de rire général dans l'auditoire !) Le même Lavie ose affirmer dans un quotidien, au mois de mai que "St Priest ne sera pas une poubelle, mais une vitrine nucléaire, que les scientifiques étrangers viendront admirer, ce qui pourra relancer l'hôtellerie locale" (quel culot !).

Enfin dernière anecdote... Perronet, député radical valoisien de Vichy, se prononce contre le projet, déclare envoyer une lettre de soutien à son ami Fernand Fayet, maire du Mayet que celui-ci devra lire à son conseil municipal. Celui-ci oublie de lire la lettre, l'égarer (il accusera sa femme de l'avoir brûlé avec des vieux papiers). Les membres du collectif Bois Noirs vont en réclamer le double chez Perronet. Pas de chance, celui là a écrit la fameuse lettre à la main. La voilà définitivement perdue. Comme quoi...

Sellig

enquête publique... quelle mascarade !

L'enquête publique concernant le projet de stockage de déchets atomiques à St Priest-La-Prugne a lieu en ce moment. Elle a débuté le 19 mai et se terminera le 13 juin. Elle devait avoir lieu dans les communes dans un rayon de 5 km autour du site ; soit les communes de Lavoine et Laprugne dans l'Allier, St Priest-La-Prugne dans la Loire et St Genest dans le Puy-de-Dôme.

Or, quelques jours avant le début de l'enquête, les conseils municipaux de Lavoine, La-Prugne et St Priest refusent de recevoir les dossiers d'enquête dans leurs mairies respectives !

L'enquête aura donc lieu grâce à une entourloupette administrative seulement dans les préfectures et sous-préfectures des 3 départements concernés, soit Vichy, Moulins, Roanne, St Etienne, Thiers et Clermont-Fd. Ceci étant bien sûr fait pour permettre à la population locale de donner son avis sur la question !

Vendredi 23 mai, je me rends donc, avec 2 autres personnes, à 15 H 45, à la sous-préfecture de Vichy, pour consulter les dossiers mis à la disposition du public et manifester mon opposition à ce projet.

On nous introduit dans le secrétariat du sous-préfet : (sourire gêné)

"Vous savez il est 15 H 45, la consultation est close impérativement à 16 H, les dossiers sont très longs, vous n'aurez certainement pas le temps de les consulter correctement".

J'insiste longuement. Coup de Téléphone aux supérieurs...

"Bon, suivez-moi... Non, Mademoiselle, pas vous. L'accès des dossiers n'est autorisé qu'à deux personnes à la fois, pas plus..."

Manifestement notre présence gêne.

Nous grimpons un étage, une porte fermée à clef, un petit local. Les dossiers sont enfermés dans des armoires bouclées à double tour, elles aussi.

De toute évidence, on craint des actes inconsiderés.

L'employée reste présente (et patiente) durant la consultation des dossiers. J'apprends que je suis la 3ème personne, depuis une semaine à être venu ici.

LE DOSSIER

Un dossier qui fait 5 cm d'épaisseur ! Probablement 400 pages au moins.

Totalement incompréhensible pour le profane très difficile à assimiler pour le commun des mortels qui n'est pas déjà très au courant de l'affaire.

De toute évidence, il faut au moins une journée entière, à quelqu'un qui connaît bien le problème, pour étudier à fond ce dossier.

Comme il y a 19 jours ouvrables d'enquête, et deux dossiers, ça représente donc au maximum 38 personnes qui pourraient venir consulter ce dossier à fond!.. Voilà comment on conçoit l'information des populations locales, à propos des installations nucléaires !

Pour conclure, voilà ce qu'a écrit Michel Echaubard, Secrétaire général de la Ligue Française des Droits de l'Homme, après avoir consulté le dossier d'enquête publique de Plogoff ressemblant étrangement à celui de St Priest.. (précisons qu'Echaubard est docteur es sciences, spécialiste du problème de la radioactivité, diplômé d'Orsay, Maître de conférence ; ce n'est donc pas un ignorant en la matière, ce qui lui a permis d'étudier le dossier plus vite que n'importe quel pékin, même bien branché sur la question...).

"Il m'a fallu 45 minutes rien que pour relever le titre de ces documents et leur nombre de pages, feuilleter le dossier B2 et rechercher dans le document principal ce qui concernait les rejets d'eau chaude, les rejets de radionucléides, le devenir des déchets radioactifs et les dispositions en cas d'accident."

Raisonnablement, pour une personne connaissant le problème, il faut une journée pour étudier le dossier. (...) Il apparaît donc qu'il est déjà matériellement impossible que la population dans son ensemble puisse consulter par elle-même, si elle était apte à l'assimiler facilement, ce dossier. Et comme, justement, la population n'est pas formée pour étudier un tel dossier, où est alors la démocratie ? On se trouve en présence d'un faux semblant de démocratie : on offre à la population un dossier énorme, fait sur du beau papier avec de belles photos en couleur sachant très bien que soit elle n'aura pas le temps de l'étudier, soit elle n'aura pas la capacité scientifique requise pour juger de sa valeur."

Or il m'a suffi de procéder à quelques sondages pour découvrir - sans grand peine - bien des erreurs. Erreurs voulues ? Ignorance ? Négligence ? (...) suivent ici 6 remarques techniques démontrant la faiblesse de l'argumentation de l'EDF."

"En conclusion, il apparaît que ce dossier d'enquête publique n'est qu'un simulacre d'information. Ce dossier a été constitué parce qu'il en fallait un. Il est gros (cela impressionne) mais de toute évidence, aux yeux même de ceux qui ont rassemblé ces documents, le contenu du dossier est sans importance. Ce qui compte, c'est que l'on puisse dire : il y avait un dossier d'enquête publique que la population a pu librement et "démocratiquement" consulter pendant 40 jours et donner son avis !

Il m'a été affirmé par un membre très officiel du "Haut Comité de l'Environnement" que l'on n'avait encore jamais vu un dossier d'enquête publique rejeté par les commissaires du gouvernement. Il est vrai que ceux-ci sont plus souvent choisis en fonction de leurs titres - anciens militaires, policiers ou magistrats - qu'en raison de leur compétence technique. Ce sont eux qui vont devoir statuer sur ce dossier dans le mois qui suivra la clôture de l'enquête publique".

(texte recueilli dans le compte rendu de la mission d'enquête réalisée par M Echaubard à la demande du Comité central de la ligue des Droits de l'Homme.

GILLES BERTRAND.

merci, m'sieur Cluzel!..

ou le brillant exemple d'un élu "honnête" dans toute sa splendeur...

Après l'information officielle donnée aux conseillers généraux le mardi 29 avril, la discussion au conseil général fut reportée au vendredi 9 mai.

Nous avons alors élaboré une série de remarques au sujet des informations données aux élus et nous avons contacté tous les groupes politiques de façon à leur en faire part (groupe communiste, socialiste et majorité présidentielle) l'audience qui nous fut accordée par le groupe de Mr Cluzel (majorité) fut des plus instructives pour les simples citoyens que nous sommes. Jugez plutôt.

La date en fut fixée au mercredi 7 mai à 9h30 à la préfecture, juste avant la séance du conseil général (11 h 30) La veille, plusieurs conseillers généraux de notre connaissance nous prévinrent de ce que la discussion sur le centre de stockage de déchets radioactifs risquait d'avoir lieu le mercredi 7 mai au lieu du vendredi 9. Notre rendez-vous avec le groupe de Cluzel se situait donc juste avant la discussion et nous permettait d'être sur place...

Le mercredi 7 mai après avoir présenté nos arguments aux conseillers généraux du groupe nous avons tout de suite compris la couleur : Mr Cluzel n'avait pas attendu d'entendre nos arguments pour avoir une opinion très claire sur cette affaire : il est pour le nucléaire donc il faut bien mettre les déchets quelque part ; en matière scientifique il n'y a pas de certitudes à 100 % donc il faut faire confiance... (il a choisi Leprince Ringuet par rapport à Haroun Tazieff...) ; nous "amalgamons" la perte de 350 emplois et la création des 30 prévus pour le centre de stockage. C'est nous qui, employant des termes comme "poubelle atomique", risquons de faire du tort au tourisme en Montagne Bourbonnaise ! sans oublier que ce projet a déjà fait 2 morts... c'est tout juste si nous ne devons pas les endosser !...

Nous avons tenté de dialoguer mais nous avons affaire à un bloc de gens qui n'étaient pas là pour nous entendre ni pour nous comprendre mais qui campaient sur leur position et surtout sur la ferme conviction de Mr Cluzel ! Avant de nous séparer nous leur avons demandé la date à laquelle, à leur avis, le projet allait être discuté : le vendredi 9 sans aucun doute ! -aujourd'hui ?- aucune chance voyons : aujourd'hui nous parlons des projets sans incidences bud-

gétaires ! Et tous de nous brandir leur "ordre du jour" - Et Mr Cluzel de nous dire : "re-téléphonez-moi ce soir à 18h, je vous dirai précisément quand le projet sera discuté".

Nous sortons fort perplexes, ne sachant si nous devons entrer dans la salle du conseil après ces informations contradictoires. Finalement nous sortons de la préfecture pour réfléchir un moment.

Avant de rejoindre notre montagne nous décidons d'essayer de percer le mystère Il est 11h15, nous nous rendons donc au secrétariat du conseil général qui lève alors tous les doutes : le projet doit bien être discuté aujourd'hui et selon toute probabilité avant midi !

A 11h20 nous faisons une entrée très remarquée dans la salle de réunion du Conseil Général !...

Mr Cluzel nous envoie alors un émissaire pour nous remettre les textes de sa déclaration et de la résolution de Mr Fayet et nous dire... qu'il y aurait peut-être un changement d'emploi du temps et que le projet serait sans doute discuté !...

Mr Cluzel a-t-il voulu berner les habitants de la Montagne Bourbonnaise dont nous étions les parte-parole ?

Mr Cluzel était-il ignorant de l'ordre du jour alors qu'il se faisait fort de nous le préciser ?

Le débat qui suivit nous donne des éléments de réponse : notre présence était certes gênante pour ces messieurs qui au nom d'un soi-disant choix politique ont tout simplement choisi de sacrifier la Montagne Bourbonnaise ou tout au moins de ne surtout rien faire pour empêcher quoi que ce soit.

Mme G.

"Habiter la terre mais l'habiter d'une autre manière"

Gala du M.R.J.C. à Vichy
21 juin à 21h au Palais du lac avec

Mannick et Jo Akepsimas
De plus, il y aura une exposition sur ces 3 thèmes : problèmes des jeunes travailleurs - problème des jeunes agriculteurs - orientation pour les scolaires et les étudiants.

A propos du centre de stockage de déchets atomiques...

On entend souvent dire, dans les milieux écologistes, que le PCF est devenu le parti le plus pronucléaire de France. Pourtant, et tous les sondages le prouvent, une grande partie de l'électorat communiste est hostile à l'énergie nucléaire. L'"Affaire" de la poubelle atomique nous a montré concrètement les difficultés qu'a ce parti et ses militants à définir une ligne nette dans leurs options.

Défavorables au projet de stockage, mais fustigeant les écologistes, tout en reconnaissant l'importance de leur rôle, membres du collectif Bois Noirs, mais refusant de voter une résolution hostile aux déchets au Conseil Général de l'Allier, le PCF fait preuve dans cette affaire, d'une irresponsabilité politique inquiétante.



lettre ouverte aux camarades communistes

LES FAITS

Primo : En janvier 80, la section du Mayet-de-Montagne du PCF, diffuse un tract intitulé : "La Montagne bourbonnaise, future poubelle atomique"

Dans lequel on lit en intertitres :

- "Halte, danger, il ne faut pas stocker n'importe où !"

- "St-Priest-la-Prugne, un site non conforme".

Ce tract reprend dans leur intégralité les arguments désormais habituels des opposants au projet :

- importante circulation d'eau
- faible apport d'emplois
- fausse relance économique, proposition d'activités de relance, diverses et non polluantes : bois, textiles, agroalimentaire, tourisme, source Charrier.

Secundo : Mars 80 : journal de la CGT de Roanne (inutile de justifier l'amalgame CGT-PCF, celui-ci est évident durant tout le déroulement de l'histoire !...)

Dans un article titré :

"Radioactivité pour activité réduite à St-Priest-la-Prugne"

on lit :

"Ces arguments (ceux de l'ANDRA -Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs détaillés plus haut dans l'article, je passe), infantiles, ne satisfont pas tout le monde. Des élus se sont exprimés et ont pris position. Le CDJA, de associations écologistes, tous

disent :

NON A ST-PRIEST, POUBELLE ATOMIQUE (en gras dans le texte) (...)

"Qu'en pense le Bureau Syndical CGT de l'Arse- nal ?"

1°) St-Priest n'échappe pas à la politique actuelle du Gouvernement, on ferme les mines les unes après les autres, motif : l'extraction n'est pas rentable. (...!)

2°) Le stockage des déchets dans ces conditions est la démonstration évidente que l'énergie nucléaire n'est pas maîtrisée. La CGT n'est pas pour le développement à outrance d'une énergie dangereuse pour l'homme; la CGT n'est pas pour le Tout-nucléaire (en gras dans le texte)".

Suit un exposé, là aussi des arguments habituellement opposés aux déchets à St-Priest.

Tertio : A la même époque, le Collectif "Bois Noirs" se crée. En son sein, on retrouve la section locale du Mayet-de-Montagne du PCF. Le secrétaire de la section, Christian Fournier, fait un article hostile aux déchets dans "Bourbonnais Hebdo", organe du PCF dans l'Allier. Rien de plus net : la CGT et le PCF semblent s'engager dans la lutte contre les déchets atomiques. Très bien.

Et c'est le

VIRAGE A 180 °

Primo : le 29 avril, René Bardet, conseiller général de Cusset, fustige les "Irresponsables qui ont collé cette affiche à Vichy" : "Les

eaux thermales..."

LES EAUX THERMALES DE VICHY BIENTOT CONTAMINEES PAR DES DECHETS ATOMIQUES?

Son argumentation est la suivante :

1°) Ceux qui se battent aujourd'hui contre la Poubelle Atomique étaient absents lors de la bataille pour la défense des emplois à la mine.

2°) Cette intoxication sur le risque de contamination des eaux thermales de Vichy va servir le groupe Perrier qui sera très content d'utiliser cet argument pour licencier du personnel à la Compagnie Fermière, par exemple.

3°) On assiste donc à un consensus objectif entre les opposants à la Poubelle Atomique et le groupe Perrier contre les travailleurs de la Compagnie Fermière.

Secundo : Début mai : communiqué de presse du syndicat CGT des ateliers d'embouteillage de la Compagnie Fermière "(...) S'il apparaît nécessaire d'exiger que toutes les précautions soient prises contre les risques de pollution de l'environnement et la sécurité des populations, il est nécessaire aussi de réfléchir que les arguments mis en avant ne risquent pas d'avoir des effets néfastes pour tout ou partie de la population, en particulier au niveau de l'emploi; car si une telle attitude aboutissait à une mévente des eaux minérales, ce sont des dizaines d'emplois qui seraient menacés.

Le Collectif pour une autre politique de l'énergie de Vichy répond alors de la manière suivante :

1°) Les licenciements prévus à la Compagnie Fermière n'ont rien à voir avec les déchets atomiques, vu qu'ils ont été décidés bien avant l'annonce du projet de stockage. Faire l'amalgame entre les difficultés d'une entreprise et une action de sensibilisation de l'opinion sur les risques futurs de contamination des eaux thermales ne tient pas debout.

2°) Au 1er mai, les opposants aux déchets ont manifesté aux côtés de la CFDT; pour la plupart, ceux-là sont des travailleurs qui, eux aussi, et dans leurs secteurs respectifs, se battent pour la défense de l'emploi ?

3°) Le meilleur moyen d'empêcher à long terme les licenciements et la dégénérescence de l'industrie locale basée sur les eaux thermales et dont la renommée est liée au nom de Vichy (Compagnie Fermière, Pastillerie, LADV et tout le secteur lié aux cures, hôtellerie, commerce, bains, ...) est encore de se battre dès aujourd'hui contre ces déchets atomiques

contre leur implantation sur le réservoir d'eau alimentant la région.

Ainsi, on regrette profondément l'absence des unions locales et sections d'entreprise CGT susdites aux diverses réunions et manifestations organisées par les différents collectifs.

Tertio : A peu près à la même époque, les militants de la section du Mayet du PCF, après avoir participé aux premières actions du collectif "Bois Noirs", se retirent sur la pointe des pieds.

Quarto : Coup de théâtre : le groupe communiste du Conseil Général, le 6 mai, refuse de voter contre le projet de stockage des déchets atomiques. Raison : Personne ne les a écoutés quand ils ont proposé une résolution visant à la poursuite de l'exploitation de la mine ! Démarche infantile : "puisque tu ne veux pas continuer à creuser, je boude, je vote plus rien, na !"

C'est voir nettement ici toute l'ambiguïté de la position communiste :

Résumons les positions fondamentales du PCF sur la relance économique :

1°) Relance de la consommation populaire, donc poursuite d'une politique de développement de la production selon une courbe de croissance exponentielle ascendante : c'est la CROISSANCE.

2°) Recherche d'une indépendance nationale maximum (tiens, le RPR a les mêmes positions fondamentales)

En ce sens, la politique de l'énergie proposée par le PCF fait appel de manière très prononcée au nucléaire (voir Débre n° 27).

PREMIERE AMBIGUITE

Etre favorable au nucléaire, c'est admettre la production de déchets radioactifs, donc déterminer une politique de gestion de ces déchets. "Il faut bien les mettre quelque part". Certes le site des Bois Noirs est très mal choisi. Et l'opposition des populations locales a surpris tout le monde par sa virulence.



Alors, pourquoi le PCF ne soutient-il plus, n'est-il plus partie prenante du Collectif "Bois Noirs", puisque celui-ci ne se prononce pas non plus sur un NON définitif au nucléaire mais s'oppose seulement au choix du site ?

De nombreux sondages le prouvent, l'électorat communiste est des plus mitigés sur la question nucléaire.

Le PCF n'a-t-il pas peur d'être confronté tout comme le pouvoir, mais en termes différents, à l'opposition des populations partout où des installations nucléaires sont prévues ? Ceci pourrait expliquer cette attitude "à géométrie variable" de PCF en Montagne Bourbonnaise.

Ainsi, on se déclare tantôt "pour un programme ambitieux de 50 surgénérateurs", puis "contre le tout-nucléaire".

On admet que "l'énergie nucléaire n'est pas maîtrisée" (voir plus haut), et on souhaite en même temps son développement.

Quand on sait que la quasi-totalité des fonds et des forces de la recherche scientifique sont investis aujourd'hui dans le nucléaire et ses annexes, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, on peut bien se demander comment les mêmes chercheurs français, si "incompétents à maîtriser le nucléaire" dans une société libérale avancée, pourraient mieux faire dans une société socialiste, à moins d'admettre que la dimension de leur propre génie scientifique ne pourrait leur être révélée que par le Parti à travers le souffle enthousiaste du Grand Soir.

L'énergie nucléaire réclame une technologie de pointe, sophistiquée au point que sa maîtrise globale ne peut appartenir qu'à une toute petite élite de technocrates que leur soi-disant science rendra toute puissante, et cela dans n'importe quel régime.

Accepter le nucléaire, le proposer même, c'est imposer aux populations, comme celle qui s'inquiète en Montagne Bourbonnaise ou à Vichy qu'elles se TAISENT, parce qu'elles n'y connaissent rien, "qu'elles n'y comprennent rien", et "qu'il faut faire confiance aux spécialistes", et "qu'elles n'ont pas la capacité de décider".

TROISIEME AMBIGUITE

Est-ce ce type de relations sociales que le PCF souhaite nous proposer ? Est-ce ce socialisme là, où les "spécialistes" décideront au nom du peuple et pour lui, que le PCF appelle "autogestionnaire" ?

Aujourd'hui, en Montagne Bourbonnaise, et dans toute la région se pose le problème écologique dans toute son ampleur ; ce projet de stockage de déchets atomiques est dangereux parce qu'il risque de condamner à mort une région :

- Au niveau de l'environnement, en faisant planer le risque de pollution radioactive la plus insidieuse (si soit).

- Au niveau de l'économie, en faisant fuir tout le potentiel d'activité qui pourrait y survivre ou s'y développer.

- Au niveau de l'humain, en favorisant à terme un exode qui ne sera plus rural, mais nucléaire...

Pour Vichy, ce centre représente la mort pure et simple de la ville.

On peut tempêter contre le caractère

"bourgeois", voire "aristocratique" de la vie estivale des Vichissois et des curistes.

Mais soyons clairs, je préfère une vie aristocratique, même chargée de "bienséance" et de "rinçe-doigt", que plus de vie du tout !

La plupart des gens qui travaillent à Vichy et dans le bassin thermal vivent, directement ou pas, des eaux et des cures.

Flanquez ne serait-ce qu'un risque de pollution irrémédiablement dans un bassin thermal, et vous le verrez mourir à coup sûr.



QUATRIEME AMBIGUITE

L'article de la CGT Roanne (voir plus haut) expliquait : "Une organisation syndicale a pour vocation première la défense des intérêts des travailleurs (...)"

Nous ne pouvons cependant nous substituer aux associations d'écologistes et en faire notre cheval de bataille".

Affirmer cela, c'est nier le lien absolument direct qui existe entre la lutte contre les déchets atomiques et la sauvegarde de l'emploi, donc la défense des intérêts des travailleurs dans la station.

Tenter aujourd'hui de défendre les inté-

êts des travailleurs sans lutter pied à pied contre les atteintes à la condition même de survie de l'entreprise, c'est à dire contre ce projet de stockage, c'est se boucher les yeux.

Ainsi, ceux qui se battent contre les déchets atomiques, bien loin d'être les défenseurs benêts d'un "cadre de vie naturel" à sauvegarder, apparaissent, bien aujourd'hui comme ceux qui, précisément, ont enfourché le véritable cheval de bataille de la défense de l'emploi à Vichy.

C'est ce que tous les travailleurs de la station doivent comprendre.

En ce sens, si la CGT et le PCF ne se lancent pas, eux aussi, dans la lutte contre les déchets, ils auront contribué par leur inaction et leur dénigrement systématique, à foutre en l'air, à terme, toute l'économie de

Un séjour au paradis

Venant de passer 2 mois dans une maison de convalescence du midi de la France, qui accueille un certain nombre de gens de l'Allier, je me suis amusé à en faire une description chiffrée.

Nombre de pensionnaires : 85.
Propriété implantée à flanc de coteau composé d'un labyrinthe d'escaliers (97 marches entre la chambre la plus basse et la salle de rééducation) agréablement décorée de pancartes : Propriété privée - chien méchant - attention au chien - défense de fumer, gaz - défense de toucher aux fleurs - défense de toucher aux arbres fruitiers - et puis dès que vous levez les yeux au ciel, un enchevêtrement de fils électriques artistiquement liés ensemble par des fils de fer ou cloués à des arbres.

Une cour d'entrée presque plate, 40 m de long sur 4,50 m d'un côté et 11 m de l'autre, le tout garni de chaises, bancs, tables et aussi, pour le plaisir des yeux, d'une très belle voiture Ford Granada ghia. Dans ce cadre, les pensionnaires peuvent faire une promenade de 40 m et retour (c'est très très recommandé) pas plus. Sitôt passée la porte, c'est la côte. C'est la seule promenade possible sur terrain plat.

Mais entrons dans la maison. Dans la salle d'accueil, 4 personnes peuvent s'y asseoir. Plus loin, c'est le salon. Là, 19 fauteuils vous y attendent. Souvent, ils sont occupés, mais il est permis de rester debout, de repartir, toléré d'aller chercher une chaise dans la salle à manger à condition de la remettre en place (5 ou 6 pas plus). Il y a bien des tables basses mais il est défendu de les utiliser comme siège. Afin d'obtenir un éclairage très doux et que la décoration n'en souffre pas, plusieurs appliques

la région.

Maintenant, les actions engagées par les écologistes ne sont peut-être pas les meilleures. Nous accepterions volontiers les propositions d'action de la CGT en ce sens. Encore ne faut-il pas amalgamer moyen et but.

Les travailleurs vichissois, la population du bassin thermal, les habitants de la Montagne Bourbonnaise n'ont rien à gagner dans ces querelles stériles, et dans ces faux procès d'intention.

L'avenir de toute la région, à tous les niveaux, dépend de la réussite ou de l'échec de cette lutte contre les déchets atomiques.

Puissiez-vous le comprendre.

GILLES BERTRAND.

électriques sont factices et ne disposent d'aucun fil pour les alimenter. Le chauffage est modeste et l'on peut rester habillé comme dehors.

La salle de jeu, un bijou de 17m2 sans aucune fenêtre ni aération autre que la porte, mais dans cette pièce il ne fait jamais froid ; et puis il y a 5 tables, évidemment plus beaucoup de place pour mettre des chaises.

Vous avez à votre disposition : jeux d'oie, de petits chevaux, de jacquet et de dominos. Si vous voulez jouer aux cartes, il faut amener votre jeu car il ne reste pas un jeu complet.

Cette pièce sert également de bibliothèque ; un choix de près de 100 livres est à la libre disposition de la clientèle, des livres parfois incomplets mais qui ont le mérite d'être anciens, pardon vieux. J'ai relevé les années d'impression et j'en ai trouvés de 1926, de 1929, et une collection Stella incomplète à 1,50 F ancien.

Mais c'est aussi la cabine téléphonique, les communications, celles qu'on donne et celles qu'on reçoit n'étant permises que pendant les heures de repas. La salle de jeu est libre pendant ce temps sauf quand elle est utilisée comme petit salon pour servir des invités, mais en ce cas les gens se montrent discrets.

Certaines piqûres étant faites aux heures des repas, la place est libre. Elle est également utilisée comme salle de piqûre, tant pis si quelqu'un vient téléphoner à ce moment.

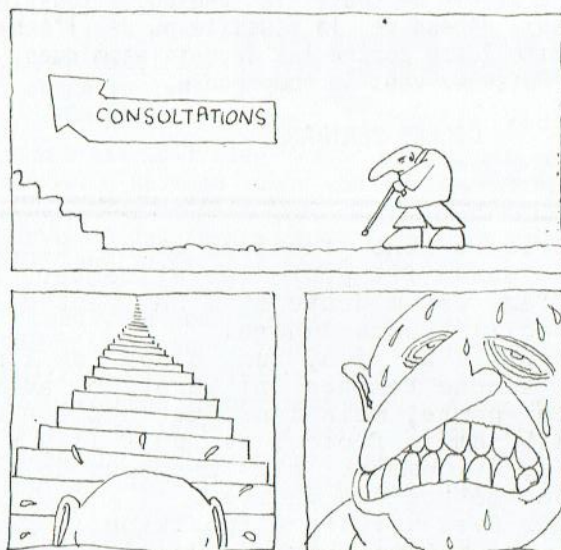
Et si nous allions dans la chambre de télévision, très peu chauffée, parfois pas du tout. Là, 40 sièges plus ou moins confortables habilement disposés en rangs d'oignon afin de vous donner l'illusion que vous êtes dans une salle de cinéma. Pour les informations, la salle est pleine et l'illusion est parfaite surtout le jour où la personne

suite →

qui a la clé du poste est rentrée chez elle en l'emportant, on peut s'imaginer que c'est l'entracte, il ne manque que les pochettes surprises.

Faisons maintenant un tour au bloc médical. Dimensions extérieures : 6,60 m sur 7,50 m, à peu près le double du poulailler qui n'est pas loin.

Ce bloc comprend une entrée-salle d'attente, une salle de soin-réserve de médicaments, une salle de consultation avec radioscopie et des WC qui pourrai-



ent être condamnés d'ailleurs. L'entrée qui sert de salle d'attente tant pour les soins que les consultations mesure 1,30 m sur 1,60 m. Le bloc est utilisé successivement par deux généralistes, un gériatologue, un cardiologue, un rhumatologue.

Cette description vous a-t-elle éclairé sur la façon dont sont employés les fonds de la Sécurité Sociale et comment on peut traiter les malades comme des sardines?



Tir aux Pigeons: Ca continue!

Le dossier sur cette affaire commence à s'épaissir et celui de Mr le Préfet doit faire de même car de nombreuses associations nationales et départementales ont répondu à l'appel lancé par l'A.P.E.N.A., le Centre Ornithologique Auvergne, le Mouvement Ecologique Montluçonnais, les jeunes S.P.A. Montluçon qui ont organisé une place une manifestation le 23 mars dernier.

Le 31 mars, le préfet répondait au C.O.A. "Vous avez précisé, à cette occasion, que cette pratique devait être considérée comme une infraction à la législation sur la chasse et, qu'il convenait, en conséquence de l'interdire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je fais procéder à l'étude de ce point particulier par les services compétents et je ne manquerai pas de vous informer de la suite qui pourra être réservée à cette affaire."

A ce jour (8 mai), le C.O.A. n'a pas encore reçu les résultats de l'étude précitée.

Alors que notre Ministre de l'en-

vironnement déclarait lors du Congrès National des Présidents de Fédérations de Chasseurs "La chasse qui consisterait à tirer comme au ball-trap quelques pauvres oiseaux tout juste sortis de leur cage serait indéfendable devant l'opinion publique", ("La Montagne" du 26-03-80), alors que la cour d'appel de Paris (20 mai 1977) a condamné les auteurs de tir aux pigeons vivants à 3 mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende, Mr Laurent continue et il n'y aura sans doute qu'une plainte au procureur pour cruauté envers animaux (art 453 du Code Pénal) pour le faire cesser. Les Préfets de l'Aisne, de la Gironde ont pris des arrêtés interdisant le tir aux pigeons vivants, pourquoi pas le Préfet de l'Allier ?

Mais Mr Laurent a d'autres projets... Un membre du C.O.A., se présentant comme candidat-chasseur à cette partie de plaisir a obtenu des renseignements intéressants : à partir de l'ouverture de la chasse, c'est faisan et canard qui seront au menu et en réalité c'est 30 postes de tir à 150 F qui peuvent être occupés. On comprend la tenacité de Mr Laurent : 4 500 F par dimanche ce n'est pas négligeable !!!

Messieurs les vrais chasseurs, si vous voulez éviter d'être associés à de semblables pratiques et continuer de dire que la chasse est un sport, intervenez auprès de votre fédération.

ON A A LA FETE DU DEBREDINOIR, LES 27, 28, et 29 JUIN

- UN PROGRAMME EXTRA : Voir les articles qui suivent et le programme en dernière page.
- DES FRAIS IMPORTANTS : Entre la municipalité (location du Parc), la police, les chaises, le podium, la sono, le spectacle BERANGER (gros morceau), les frais de Sécurité Sociale, la SACEM, les impôts, les billets, les affiches, nous sommes dans une "fourchette", comme y causent, de 37 à 40 000 f (news)
- DES PRIX LES PLUS TIRES POSSIBLES : Le Débredinoir écrase les prix. On le répète : chaque billet de souscription vendu, c'est 50 f (pour 3 jours, 20 à 30 spectacles, 40 stands, etc...), des sueurs froides en moins, c'est la perspective de faire vivre le débredinoir à la rentrée, c'est un acte qui conjugue le plaisir et le militantisme (yopie, fin du prêche !)
- DES POINTS DE VENTE DES BILLETS : à Moulins, Mélody, à Vichy, Pick up et Multitude, à Clermont, Sirène
- DES PROJETS SURPRISE : De radio libre débredinoir, et de cross imagination avec prix mirobolants le samedi matin...
- UN MORAL DU TONNERRE ! (ouais, enfin...)

François Béranger

vous connaissez ?

1968 : Un 45 tours sort avec "Tranches de Vie" - 2 mn sur chaque face : "Je suis né dans un p'tit village, qu'a un nom pas du tout commun..." Sans lancement publicitaire, cette "saga d'un jeune prolo" va porter les interrogations de la génération de l'après 68: "j'en suis encore à m'demander, après tant et tant d'années, à quoi ça sert de vivre et tout, à quoi ça sert en bref d'être né".

1980 : "Mamadou m'a dit" de François Béranger, chanteur "engagé", est en tête des hits parade, des radio périphériques.

... Entre ces deux dates, comme le dit sa biographie chez CBS disques, "plus de 400 000 disques vendus. Une certaine

Tous ces mots terribles
Qui font des chansons
Parlant de misère
D'ennui de prison
Ne sont que des leurres
Chassant nos démons
Baillonnant la peur
Pendant un moment

Chanter c'est vivre
Mais c'est l'espérer
Chanter c'est survivre
Quand on est vidé
Vidé de ses illusions
Tout nu et tout con
Essoré déboussolé
Cassé piétiné

... et maintenant voici :

L'INTERVIEW EXCLUSIVE (waoow !) de François BERANGER pour le Débredinoir : réalisée à Clermont-Ferrand le 15 mai 80

Autour des chansons - Comment ça naît une chanson ?

J'ai pas à raconter des choses autour des chansons, c'est aux gens qui les écoutent que revient le travail, soit de

de spectacles par année. Des centaines de milliers de spectateurs. Plusieurs fois le tour de la terre en voiture. Une monographie chez Seghers."

Alors Béranger, "gourou marginal" ou "vedette récupérée" ? A mon avis - rangez vos superlatifs - rien de tout ça, et bien mieux que ça :

" - Un mec sincère et lucide, très ordinaire, et très extraordinaire, comme Henri ou René, comme les copains de toujours, comme Sartre et comme toi."

" - Un auteur compositeur interprète important, mais surtout un chanteur populaire authentique, sans métaphores et sans violons, dont certaines chansons resteront, dans la ligne du "temps des cerises" ou des "feuilles mortes".

Ecoutez un peu "ces mots terribles":

Je ne suis ni meilleur ni
Plus mauvais que vous
Contre vents et marées
Envers et contre tout
J'ai chevillé dans le coeur
Un rêve de bonheur
Un jour nouveau qui se lève
Chasse mon chagrin

Un geste un regard un mot
Un ami qui vient
Deux arbres dressés dans le ciel
La lune et la nuit
Deux amoureux dans un champ
Font comme leurs parents
Une fille qui revient
D'un voyage très loin

critiquer soit d'aimer, soit de s'identifier aux chansons ou d'en faire leur propre truc. Mais j pense pas qu'il y ait grand chose à dire sur une chanson particulière, sinon qu'on fait une chanson parce qu'on a vécu un truc, qu'on a une expérience de quelque chose, parce qu'il y a un événement qui vous a marqué.

-Une exception, "Département 26": c'est une commande pour un film de Jacques Doillon (1) pour le Ministère de l'Agriculture sur le dépeuplement de la Drôme C'est bien de faire des chansons à la commande à condition que ça corresponde à des trucs en toi.

- "Une ville" a été écrite après l'invasion des Russes en Tchécoslovaquie d'où ennuis avec les communistes à l'époque. Ça s'est atténué par la suite puisqu'ils ont un peu changé leur orientation culturelle. J'ai fait alors les fêtes de l'Huma, de fédérations. Mais à une époque, j'étais considéré comme un dangereux anticommuniste, ce qui était totalement faux.

- "Le vieux" : Parfois tu as une image qui te frappe comme ça. Tu notes ça sur un morceau de papier et après tu bâtis une chanson autour, comme par exemple "Le vieux". C'est vrai qu'à l'époque où j'ai fait ça, on ne s'occupait pas encore tellement des vieux, c'était pas encore à la mode de s'occuper du 3ème âge. Ça l'a été pendant un moment, ça l'est plus à nouveau maintenant. Ça veut dire que tout ce qui a été fait au plan gouvernemental et au niveau des institutions, c'était un truc essentiellement démagogique et électoraliste. Les vieux sont retournés à leur solitude, à leur misère quotidienne.

Je ne fais pas des chansons en disant ça va plaire aux gens ou ça ne va pas leur plaire ou ça c'est à la mode. Je le fais -alors ça je demande qu'on me croit sur parole évidemment- parce qu'il y a un truc qui me frappe moi, qui m'émeut moi ou que je vis, quoi. C'est tout. Je ne prends pas le Monde ou France-Soir ou Libération, je ne regarde pas les faits-divers pour dire : "je vais faire une chanson là-dessus."

- "Chanson bleue" : Il se trouve que c'est arrivé une fois pour cette chanson (un môme qui meurt de froid dans un bidonville) dans laquelle je me demande si on peut faire des chansons là-dessus. Bon, ben ça c'est parce que j'ai été un peu mêlé à des histoires comme ça en tant que militant. Tout ce qui tourne autour des travailleurs immigrés, je me suis un peu occupé de ça et je continue à le faire : mais disons que ça fait un peu partie de ma vie privée et que j'ai quelques scrupules à en parler.

Si tu veux que quelqu'un se découvre, il faut le faire parler de n'importe quoi sauf de ce qu'il fait. Sur mes chansons, je sais que techniquement il y en a qui sont plus réussies que d'autres, il y en a qui passent mieux que d'autres, il y en a qui sont mieux construites, mieux écrites. Je les aime bien toutes quand même, dans la mesure où justement ça correspond à une chose qui m'avait plu ou qui m'a frappé.

Conception de la chanson

Remarque de Béranger que je replace en préalable : "Il faut faire attention à la manière dont vous allez réécrire ça, parce que je me suis souvent fait piéger par les micros. Quand tu parles, les mots que tu dis, les phrases que tu dis, elles sont tempérées par le ton que tu emploies pour les dire, et quand c'est réécrit tel quel, c'est monstrueux".

S'il fallait faire un peu l'historique de ce que j'ai fait, et ça je le dis vraiment en toute humilité, c'est vrai que j'ai peut-être été le premier ici dans ce pays à relancer une certaine forme de chanson, des chansons, disons "non poétiques" entre guillemets, des chansons sans métaphores -j'ai plutôt horreur de la métaphore, je trouve que c'est une espèce de facilité que tout le monde utilise, ça pue au nez... J'ai peut-être aussi été le premier à vouloir imposer une formule électrique avec ce genre de chansons, mais c'était dans l'air du temps, d'autres l'ont fait et je n'en tire aucune gloire.

- "Tranche de vie" : C'est vrai que ça a fait une espèce de pavé dans la mare parce qu'il y avait longtemps qu'on n'avait pas entendu ce genre de chanson, le mec qui raconte simplement son truc. Alors que c'était autrefois la chanson populaire, qui était vraiment faite par les gens et consommée par eux -consommée pas dans le sens péjoratif- c'était vraiment ça quoi, une chanson où les gens racontaient leur truc.

Dans une chanson, il faut qu'il y ait un propos simple ; c'est pas pour ça que c'est facile à faire. Une chanson, c'est pas un tract, c'est pas un roman, c'est pas une nouvelle, c'est pas un dictionnaire, c'est pas du tout ça. Une chanson, c'est une forme spécifique d'expression et je pense que ce qu'on appelait autrefois la chanson "rive gauche" a fait énormément de mal à la chanson. Pour moi, c'est pas ça la chanson. D'ailleurs, on n'a qu'à voir les chansons qui nous ont marqués, les chansons les plus belles, les plus fortes, c'est toujours des propos d'une simplicité apparente extrêmement grande, et ça ne veut pas dire encore une fois que c'est simple à faire. Je crois que c'est un genre très dur, parce que très ramassé.

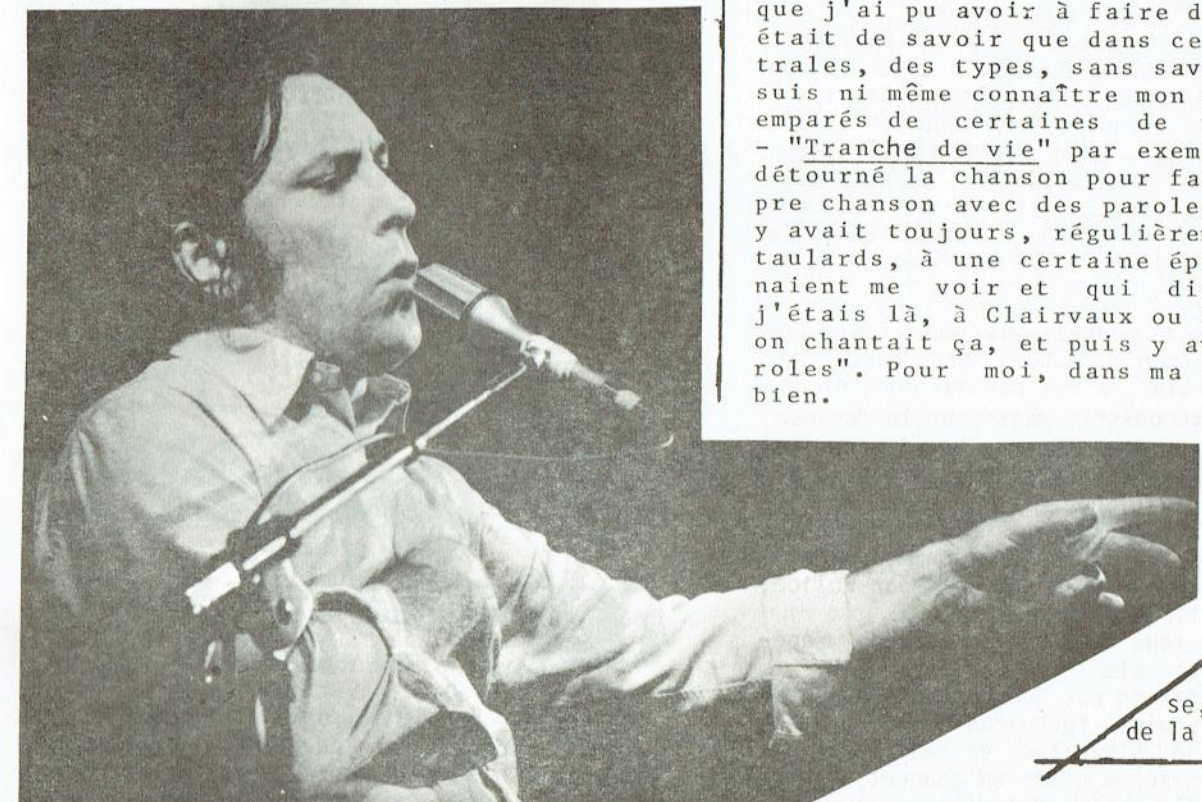
Professionnel ? Vedette ? Gourou ?

Ce qu'on peut contester, c'est que je sois devenu un professionnel, ne faisant que ça. Une vedette non, pas une vedette, je me suis toujours défendu de ça et je fais tout pour que ça soit pas

le cas, et je crois que j'ai réussi. Par exemple, j'ai toujours tout fait dans la présentation de mes chansons et entre les chansons en scène, pour que les gens s'imaginent pas que je suis gourou, Jésus-Christ ou un leader ou je ne sais quoi. Etre professionnel est très dangereux pour l'authenticité, la spontanéité et j'ai beaucoup de problèmes avec des gens qui sont des professionnels à côté de moi, genre éditeur ou producteur de disques, parce qu'ils voudraient bien que je produise plus, plus souvent, parce qu'ils ont des nécessités commerciales. A partir du moment où tu fais des disques, il faut les vendre (ou sans ça c'est pas la peine d'en faire), mais j'ai toujours prévenu les gens avec qui je travaille que si j'ai rien à dire, je ferme ma gueule et puis même quand j'en aurais marre, je m'en irai. Je pense pas faire ça toute ma vie -il y a quand même 10 ans que je fais ça. J'ai toujours pensé qu'il n'y avait pas de raison que ça dure toujours, mais jusqu'à maintenant il y a eu chaque fois un thème nouveau, quelque chose qui me poussait à faire des chansons. Quoi qu'on pense de mes chansons, c'est pour ça que j'ai continué.

Les relations chanteur-public. L'identification.

Mais je me suis toujours posé des questions sur le pourquoi de tout ça. Pourquoi est-ce que des gens viennent



dans une salle, pourquoi est-ce qu'ils paient pour voir ça ? Pourquoi est-ce qu'ils s'identifient à ça alors que moi

je me considère vraiment comme eux, comme le vecteur d'un truc, et c'est tout. A ce titre, je ne peux pas avoir la grosse tête. J'ai une espèce d'humilité orgueilleuse, si je peux dire, de ça. Je mets beaucoup d'orgueil à rester dans ma tête d'abord, dans mon comportement ensuite, vraiment au bas de l'échelle. Il n'y a aucun endroit dans ma tête où je me sens supérieur à eux. Il se trouve que j'ai une activité différente de la majorité des gens, il se trouve que je fais quelque chose que j'aime -ça c'est une grande chance, je pense, et c'est enrichissant. Je prends mon pied, quoi, mais bon, ça s'arrête là ; j'ai fait aussi beaucoup de chansons où je posais le problème de l'expression même.

Je dis aux gens : "moi je fais un truc, et vous, vous le recevez et vous en faites votre chose à vous, avec votre expérience, votre âge, votre culture, votre sensibilité, votre sexe, ... Chacun reçoit les choses comme il veut, c'est ça qu'est amusant. En fait, j'en ai la preuve de ça, j'ai parlé avec des gens qui m'ont raconté mes chansons, et qui m'ont raconté des chansons que j'avais évidemment pas faites, mais ils ont perçu les mots et les images qui sont véhiculés par les mots. Ils les ont tellement reçus qu'ils en ont fait leur propre chose et je trouve évidemment ça bien.

Pour moi, un des plus grands plaisirs que j'ai pu avoir à faire des chansons était de savoir que dans certaines centrales, des types, sans savoir qui je suis ni même connaître mon nom, se sont emparés de certaines de mes chansons - "Tranche de vie" par exemple-, et ont détourné la chanson pour faire leur propre chanson avec des paroles à eux. Il y avait toujours, régulièrement, des ex-taulards, à une certaine époque, qui venaient me voir et qui disaient : "moi j'étais là, à Clairvaux ou à Melun, et on chantait ça, et puis y avait des paroles". Pour moi, dans ma tête, c'est bien.

DANIEL

Dans le prochain n° du Débredinois ça continue. Béranger cause de l'amour, de la société, de la tendresse, de la vieillesse, de la révolution...

(1) Jacques Doillon : réalisateur de "L'an 01", "Les doigts dans la tête", "La femme qui pleure", "La drôlesse"...

~ F.M.R. BAND ~

rock

-300 PERSONNES A LEUR DERNIER CONCERT A MOULINS.
 -UN 45 TOURS QUI SORT FIN MAI.
 -3° AU GOLF DROUOT EN JUIN 79.
 -UNE TELE REGIONALE PREVUE FIN JUIN.
 -UNE TOURNEE EN ANGLETERRE QUI S'ORGANISE POUR L'ETE.

moulins

Voilà en quelques mots la carte de visite d'E.F.M, BAND, le groupe moulinois qui assurera le concert rock du 28 juin à la fête du Débredinoir. F.M.R. BAND n'a pas fini d'étonner et c'est pour en savoir plus que je suis allé boire un pot l'autre jour avec Didier, le manager du groupe.

GUY : "F.M.R." Comment et pourquoi ?

DIDIER : Le groupe a vu le jour pour le départ à l'armée du guitariste actuel voici maintenant 2 ans. Le groupe n s'était formé que pour un concert d'où le nom " Ephémère Band".

G : Et après que s'est-il passé ?

D : Nous avons répété et mis au point un répertoire de créations. Un des points forts a été le Golfe Drouot l'année dernière où nous avons fini troisième. Cela nous a un peu fouetté. Maintenant nous sommes tous sans travail et nous nous consacrons uniquement au groupe. Nous comptons beaucoup sur le disque pour nous lancer.

G : Qui fait vraiment partie d'F.M.R. BAND ?

D : Toi même tu n'es pas musicien !
 D : En fait dans le groupe il y a 2 équipes : Les musiciens ils sont 3 depuis le début : Noon à la basse, Jean Michel à la guitare, Patrice à la batterie. Dans l'équipe technique, on est 5: Pascal à l'éclairage, Eric, Michel et Thierry au matériel et moi-même à la sono. Je suis aussi un peu le manager. En fait on est tous une bande de copains et on s'est connus dans le quartier de Champmilan. On a tous autour de 19 ans.

G : Comment vous-y prenez-vous pour créer une nouvelle chanson ? Tout le monde participe ?

D : Pour les paroles, c'est surtout Noon et Patrice qui composent, mais pour la musique, tous les musiciens participent. Le rôle de l'équipe technique est plutôt critique : on ne participe pas aux créations, mais on donne nos impressions. Au niveau style, nous sommes beaucoup influencés par Téléphone comme dans "le Serpent" la chanson du disque, et par Police, comme dans "la fille en noir".

G : Je crois que vous avez une manière de répéter un peu spéciale ?

D : Chaque répétition est une reconstitution de concert. L'équipe technique monte tout le matériel afin de s'habituer et les musiciens font l'entrée en scène comme en concert. On travaille des détails afin d'arriver à produire des concerts de bonne qualité.

G : Je vous ai vus jouer l'année dernière. Vous aviez un matériel assez quelconque alors

que cette année c'est la grande frime : une sono de 1000W, des super grattes, une batterie de 2 briques... Qu'est-ce qui s'est passé, vous avez braqué une banque ?

D : On a pas mal de dettes. On a emprunté à un copain pour plus de 10 briques. (NDLC : je voudrais le connaître). On pense qu'avoir du bon matériel augmente nos chances de percer.

G : Comment remboursez-vous ?

D : Les musiciens font des bals le samedi soir avec Cacciopoli. On compte aussi sur la vente du disque et sur des futurs contrats.

G : Et ce disque comment l'avez-vous fait ?

D : On l'a enregistré dans un studio de Clermont, mais on espère trouver une maison de disques pour la diffusion. On va d'abord vendre sur Moulins puis dans nos concerts.

G : Je crois que vous avez une première partie ?

D : Oui, le groupe VILLANELLE qui va nous suivre partout. D'ailleurs, ils seront eux aussi à la fête du Débre. Ils composent leurs chansons. Ils viennent de démarrer mais ils vont sûrement faire du bruit.



Les groupes F.M.R. BAND et VILLANELLE assureront le concert rock du 28 juin à Cusset. Le disque d'F.M.R. BAND sera en vente chez Mélody et chez Pouzac à Moulins. Je peux vous dire qu'il est extra...

GUY

29 juin 1980 - PARC du CHAMBON

TONIO ESCAMEZ : On a dit Brel, ou Brasens, ou Escudero, ou Nougaro, ou je ne sais pas qui. En tous cas sincérité d'un petit bonhomme déjà connu dans la région d'Auvergne, talent que chacun pourra apprécier sur la scène du Chambon.



EVELYNE BIGNON

: Fille de la Montagne Bourbonnaise, une voix, et quelle voix, qui ne laisse personne indifférent :
 "Mais écoute sur les basses terres de l'automne
 L'ami du vieux pays t'appelle
 D'une mémoire
 Que je conjugue au temps présent."

LES MARIONNETTES A FILS DU MILIEU DU MONDE

Et aussi ! Pour la première fois dans l'Allier la seule troupe de marionnettes à fils de la REGION !

Deux manipulateurs, des costumes extraordinaires, une vingtaine de perso-

nages allant du hussard de la garde, au chanteur punk en passant par le clochard le singe et le marionnettiste lui-même. Un spectacle adulte qui enchante les enfants

29 juin 1980 PARC du CHAMBON

Imprimerie GUERIAUD-03120 Lapalisse
 Directrice de publication : A. Mollon
 Dépôt légal : 2ème trimestre 1980
 N° Commission Paritaire : 60630
 Abonnement-correspondance :
 LE DEBREDINOIR
 14 Rue du Potier
 03300 CUSSET
 Editions Atelier Populaire
 40 Rue Cavy
 03 BELLERIVE / ALLIER

La prochaine création du DEBREDINOIR aura lieu à la F.A.L. à Moulins les 14 et 15 juin prochains
 Plus on est de fous, plus on rit, qu'on se le dise !!!

FÊTE

PARC du CHAMBON

VENDREDI
27 juin

FRANCOIS BERANGER

21H

24H Bal Folk avec *Gimbrelin Didou*



SAMEDI
28 juin

SCÈNE OUVERTE

Banana Spleen ★ Mother's Denis
EGAUN ★ ET VOILA TOUT ★ *chorale gens du pays* ★
et sans doute...

Rocky Chagalou • UNITE 5 • ROUTE 66
FLASH BACK • ITA EST

21H **CONCERT BAL ROCK**

avec

FMR band
et VILLANELLE

DIMANCHE
29 juin

SCÈNE OUVERTE

Evelyne Bignon • Véronique Darras •

• Antonie Escamez •

• Marionnettes à fils du Milieu du Monde •

• Théâtre Ecole de Montluçon •

• Souillard Jean-Paul • Gauthier Gérard •

★ • Guy Ménigaud •

sont invités : JAZZ club MJC Vichy •

Ecole de Musique Cusset (Jazz + Classique) • Noël Delmat •

Tharragonet • Patrick Gauchez • Pierre Bernard •

Pierre Chassainy et Bernadette Bataille ...

STANDS
DEBATS

Groupes femmes
Moulins • Vichy • Clermont
CFDT • SGEN •
FEN • SNI • EE

Comité défense
Montagne Bourbonnaise
Comité défense
des eaux de CUSSET

MRAP • AMNESTY INTERNATIONAL •
Citoyens du Monde • UNION PACIFISTE •
OBJECTEURS • GAM Vichy •
UFC Que Choisir • Libre Pensée •
COMITE LARZAC • AMIS de la TERRE
Nature et Progrès • Bourbonnais et Nature
HELIOSCOP • Collectif Bois NOIRS • CRILAN
ICEM
Pédagogie Freinet

EXPOS

Francois BAFFIER
Maurice DOLE : gravures
Daniel CARITE : plantes
aromatiques
ATELIER des CLOTS : Affiches

Sylvie CARITE
peinture
ANLAM poésie ;
peinture ;
sculpture
POESIE VIVANTE
Vichy

sont invités

APENA • FAL
MYTS Ecologiques
Montluçon
Roanne
Clermont
Ligue des Droits de l'Homme
CGT
Fédération espérantiste Auvergne

60 journaux
de contre-information
Camarades
FRERE des HOMMES
ATD Quart-Monde
Planning Vichy